

Bureau d'Audience publique du Québec

288 P NP DM16

Projet de parc éolien de Rivière-du-Moulin
dans les MRC du Fjord-du-Saguenay
et de Charlevoix

6211-24-052

Mémoire concernant le projet éolien Rivière du Moulin



**Présenté par
Guylaine Boudreault
Alain Villeneuve
le 11 avril 2012**

Moi, Guylaine Boudreault et mon conjoint, Alain Villeneuve, avons un chalet au Lac Culottes que nous venons de construire dans le but de réaliser notre projet de retraite.



- Alain a commencé à chasser et à pêcher dans ce secteur, parce que son frère Gilles, avec l'aide de toute la famille, a construit un chalet au lac Jean-Paul.
- Que d'énergie ses parents ont investis dans ce chalet.
- Tous les prétextes étaient bons pour s'y rendre. Ces moments étaient attendus avec enthousiasme. Pour eux, c'était le paradis, le lieu de rencontre idéal pour toute la famille.



- Nous passions de très belles fins de semaine.
- Durant la période de la chasse, le temps était idéal pour se rencontrer en famille, entre adultes pour pratiquer notre sport favori.
- Après cette période, nous en profitons pour faire notre bois de poêle, faire la chasse au petit gibier, réparer et entretenir nos chemins.



- Nous aimons observer les oiseaux et entendre leurs cris:
- Pie
- Bernache
- Oie
- Canard
- Huard
- Épervier
- Etc.



Grive de Bicknell



- Beaucoup d'animaux cohabitent cette forêt avec nous. Nous pouvons y admirer:
 - Orignal
 - Chevreuil à l'occasion
 - Castor
 - Lièvre
 - Porc-épic
 - Loup
 - Ours
 - Lynx
 - Et bien d'autres...



Nous aimons faire de grandes promenades à pied, en véhicule tout-terrain ou en motoneige.

Nous enseignons à nos petits enfants les secrets de la forêt ainsi que les dangers.



- Le soir venu, nous pouvons admirer les couchers de soleil qui sont particulier à cette altitude.
- Que ce soit par temps clair, nuageux ou orageux, vous ne pouvez vous imaginer le spectacle que nous offre le ciel.
- Nous dormons d'un sommeil réparateur sans bruit pour pouvoir faire le plein d'énergie.



- Personnellement, moi et mon époux sommes détenteurs d'un bail de villégiature depuis au moins 30 ans dans ce secteur.
- Notre bail était situé entre 2 lacs soit:
 - Le Lac André
 - Le lac des Culottes
- Notre place de chasse étant le lac André nous avons décidé de conserver notre territoire de chasse calme et sans bruit. Donc, le Lac Culottes fut notre choix, pour l'emplacement de notre chalet.



Juillet 2007

Nous avons fait une demande de transfert au MRNF.

Le représentant lors de cet entretien n'a jamais mentionné à Alain, la possibilité d'une construction de parc éolien dans notre secteur.



- Pensez-vous vraiment que nous aurions construit un chalet en sachant cela?
- Nous n'aurions jamais investi autant de temps, d'énergie et d'argent dans ce projet.
- Ce sont toutes les économies d'une vie que nous avons mises dans ce rêve.



- Dès que nous avons appris le projet, nous avons toujours espoir que cela ne se réaliserait pas.
- Notre désespoir est grand et le découragement que nous connaissons nous occasionne une grande perte d'intérêt à la réalisation de notre rêve.
- Nous avons des reproches à adresser au MRNF.



- La première fois que nous avons rencontré les représentants du promoteur français fut à la séance d'information tenue à Saint-Honoré en juin 2010.
- Ils ne nous ont jamais démontré le moindre remord de nous avoir laissé construire notre chalet en sachant que se serait vraiment impossible de demeurer dans notre secteur lors de la construction de leur parc.



- Lors de la séance d'information du BAPE, la représentante de la MRC nous a mentionné que nous pouvions être déménagés si nous avons une perte de jouissance.



- Pensez-vous que d'avoir des éoliennes dans les secteurs va changer:

- Le paysage
- Les routes
- La chasse
- La pêche
- Notre sécurité
- Risque d'incendie
- Risque de vol
- Risque de vandalisme, etc.

**N'est-ce pas là ce que l'on appelle
une perte de jouissance!**



- La MRC fait mention d'une clause en regard du transfert qui était de remettre le terrain de villégiature comme nous l'avons pris avant l'installation de notre chalet.



- Je pense à ma fosse septique que nous avons installée au coût de 5 000,00 \$
- Vont-ils me demander de l'enlever ou bien de faire comme avec les fondations des éoliennes, seulement de les enterrer?
- Je voudrais bien recevoir la réponse?









Base d'une éolienne avant le coulage du béton



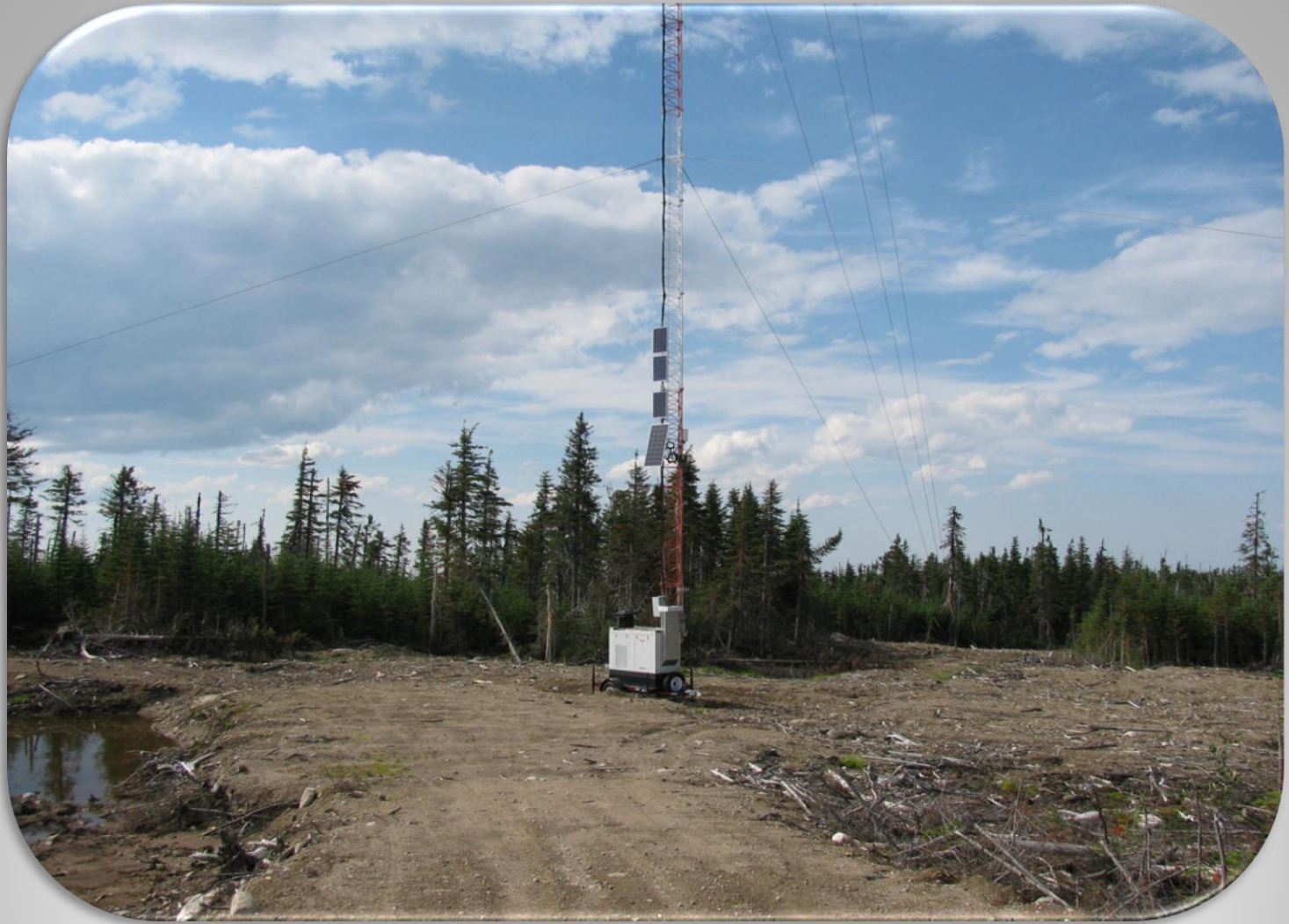


350 mètres³ de ciment, ce qui donne environ 70 livraisons de camion (10 mètres)



- M. Madore vous a fait parvenir les documents concernant les permis de droits de coupe de 1974 à 2010.
- D'après nous, la carte ne fait pas mention d'aucun droit de coupe dans notre secteur.
- Le promoteur pour l'installation de son mât de mesure du vent, en avait-il besoin, ou en était-il exempté?









Mât de mesure



- Nous espérons que vous pourrez défendre notre position face à ce promoteur.
- Il ne se préoccupe aucunement de nous.
- Il savait très pertinemment que nous avons décidé de nous construire.
- Nous sommes très amers face à toutes ces personnes qui s'empressent d'accepter ces projets d'envergure sans en connaître toutes les conséquences. Ce ne sont pas eux qui doivent se défendre contre un projet éolien de \$800 millions.



- Ce ne sont pas eux qui ont investi une grande partie de leur économie. Nous avons ramassé cet argent tout au cours de notre vie dans le but de profiter d'un endroit calme et serein rendu à notre retraite.



- Si le promoteur a les moyens de répondre à toutes les exigences demandées par le gouvernement pour venir s'installer dans le secteur, il doit aussi être en mesure de s'occuper des humains autant que de tous les autres facteurs impliqués dans ce parc (vent, son, oiseau, chauve-souris, faune, flore, etc.)



- Nous, propriétaires d'un chalet sur la zec Mars Moulin, nous allons être envahis par ces éoliennes.
- Nous nous sentons seuls et démunis face à ce promoteur au moyen illimité.
- Nous perdrons tous nos rêves et nos espoirs.
- Toutes ces années perdus à connaître notre territoire.



Voici notre rêve qui s'envole!



- Le sentiment de perte qui nous habite est immensément grand.
 - Notre sentiment d'appartenance
 - Notre sentiment de sécurité
 - Notre sentiment de jouissance des lieux.
- Tout cela sera perdu pour les 20 prochaines années.

Notre seul espoir est que vous recommandiez au gouvernement de se préoccuper de nous.

